

Requérants et/ou propriétaires :		Signatures :	
art. 1	Hoirie Python : Bongard Margareth, Python Gilbert, Python Hélène, Python Henri	p.p : Python Hélène p.p : Bongard Margareth	
art. 2	Gendre Management SA		
art. 3	Hoirie Trinchan : Krattinger Christine, Trinchan Bernard, Trinchan Gérard, Trinchan Michel, Trinchan Philippe	p.p : Trinchan Michel	
art. 125	Bulliard Philippe :	p.p : Vonlanthen André	
art. 131	Ménétrety Rosalie, Ménétrety Matthieu	p.p : Ménétrety Matthieu	
art. 231	Python Louis	p.p : Vonlanthen André	
art. 312	Trinchan Yolande, Trinchan Michel	p.p : Trinchan Michel	

Mis à l'enquête publique par publication dans la feuille officielle n° 41 du 15 octobre 2021

Adopté par le Conseil communal,
Arconciel, le 29 novembre 2021

La Secrétaire :
Le Syndic :

Approuvé par la Direction du développement territorial,
des infrastructures, de la mobilité et de l'environnement

Fribourg, le - 5 JUIL. 2023

Le Conseiller d'Etat, Directeur :

Eléments contraignants pour les autorités et les particuliers :

- périmètre du PAD
- périmètres existants
- périmètres d'évolution existants
- accès existants
- périmètres d'évolution principaux des constructions
- périmètres d'évolution secondaires des constructions
- route de quartier
- espace semi-privatif / accès
- jardins privés des habitations
- espace jardin / stationnement, toit terrasse
- accès piétons
- directions et altitudes maximales des faîtes
- altitudes maximales des périmètres secondaires
- haie basse naturelle
- prairie maigre
- accès véhicules motorisés vélos et piétons (situation indicative)
- arbre majeur
- arbre d'avenue (situation indicative)
- arbre protégé

- Eléments indicatifs :
- altitudes de projet de la route de quartier
 - courbes de niveaux
 - bâtiments existants

